

ÉDITORIAL

Chers adhérents, chères adhérentes,

Chers collègues,

Le jury du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) ayant eu lieu lundi 10 juillet, cette lettre n°75 marque le début des vacances en vous présentant les différentes actions menées ces derniers mois par notre association et nos partenaires mais également les évolutions à venir.

La filière DCG/DSCG/DEC fait l'objet à nouveau de réflexions sur son évolution et les décideurs ont plus que jamais besoin de vous et de votre expérience !

En tant qu'adhérents à l'APDCG, vous pouvez faire remonter des constats objectifs faits sur le terrain auprès de vos étudiants, mais également vos demandes pour améliorer la formation. Vos témoignages et votre expérience professionnelle permettent de dresser une image fidèle et objective de la situation de nos classes.

C'est pourquoi l'APDCG a besoin de vous tous. Plus nous serons nombreux, et plus les résultats publiés à travers nos enquêtes, entretiens, témoignages seront représentatifs et pourront aider à la prise de décisions.

N'hésitez pas à nous contacter via notre mail relations-adh@apdcg.org et à participer à nos différentes enquêtes. Pensez à communiquer sur les actions de notre association autour de vous.

Le 19 juin dernier, l'APDCG a été auditionnée dans le cadre d'entretiens organisés par le CNOEC sous la direction de Laurent Benoudiz, président de la commission formation, pour réfléchir aux évolutions possibles de la formation menant vers les métiers de l'expertise comptable. Les enjeux sont importants. Au-delà de la réforme des programmes qui vise, entre autres, à organiser le DCG en blocs de compétences, une réflexion est lancée sur la suppression ou l'introduction de nouvelles compétences mais aussi sur les modalités d'évaluation des étudiants telles que le contrôle continu.

Le DSCG fait également l'objet de nombreuses réflexions autant sur son programme que sur l'élaboration des sujets d'examen qui ont connu de nombreux dysfonctionnements plusieurs années de suite et dans plusieurs UE différentes (UE2 Finance, UE5 MSI ou encore UE3 Management et contrôle de gestion). L'orientation présentée lors de la commission formation du CNOEC serait de supprimer certaines parties du programme du DSCG, de faciliter l'obtention du diplôme et d'ouvrir l'accès au stage d'expertise-comptable aux titulaires d'un master sans avoir à valider le DSCG.

Ces évolutions ne vont pas dans le sens du soutien à la filière DCG/DSCG qui satisfait pourtant les étudiants et les professionnels. La concurrence exacerbée des formations privées qui se sont fortement développées avec la réforme du financement de la formation continue ne doit pas faire oublier la qualité des formations au DCG/DSCG dans l'enseignement public et privé sous contrat.

Il est essentiel de garder à l'esprit le taux d'insertion professionnelle très élevé de nos étudiants, aussi bien à l'issue du DCG que du DSCG. La diversité de leurs parcours professionnels, aussi bien en cabinet d'expertise comptable que dans des entreprises d'autres secteurs d'activité est un élément d'attractivité de cette filière permettant de répondre aux attentes d'étudiants aux profils variés.

Notre association est également un lieu d'échanges et de réflexions entre collègues sur nos enseignements et notre pédagogie. Vous trouverez dans cette lettre plusieurs informations différentes sur les événements passés mais également à venir pour vous permettre de profiter de ces échanges.

Afin de les développer, nous avons lancé comme projet la refonte de notre site Internet : évolution de la charte graphique, modification de la structure du site, accès aux ressources facilité pour nos adhérents.

Et nous avons besoin de vous ! Qui mieux que les utilisateurs de notre site peuvent permettre de l'améliorer ?

Vous avez des idées pour améliorer le site, vous voulez participer à la mise à jour des témoignages sur les métiers en faisant appel à vos anciens étudiants, à la rédaction de certains articles de présentation de la filière, alors n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse relations-adh@apdcg.org.

La refonte du site Internet n'est pas le seul projet permettant de faciliter nos échanges et partages d'expériences professionnelles à l'heure où le DCG et le DSCG vont être réformés, où les formations à certains diplômes (masters CCA, écoles privées) font pression pour obtenir la totalité des dispenses et renforcer une concurrence déséquilibrée en proposant une double diplomation à leurs étudiants.

De nombreux projets de communication sur notre filière, nos classes, et pour nos étudiants sont possibles !

Nous lançons un appel à candidature pour faire partie du conseil d'administration de l'APDCG. Les membres actuels du CA ont besoin de soutiens afin de mettre en place de nombreux projets.

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour nous faire parvenir votre candidature par mail à relations-adh@apdcg.org afin de pouvoir vous présenter lors des élections des membres du CA au cours de notre assemblée générale prévue le vendredi 13 octobre dans les locaux du CNOEC, Porte de Vanves, à Paris.

Nous vous laissons découvrir dans cette lettre les comptes-rendus des événements des derniers mois ainsi que les programmes de ceux à venir à la rentrée.

Vous y trouverez également les informations pour renouveler votre adhésion au tarif de 30 € au lieu de 40 € les années précédentes.

Nous vous souhaitons un bel été,

Pour le conseil d'administration de l'APDCG
Laure BATAILLE
Présidente de l'APDCG

RAPPEL

Certains adhérents semblent ne pas recevoir les emails (newsletters, informations, annonces de publication des lettres...) envoyés par l'APDCG via l'outil Sendinblue.

Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez des adhérents dans cette situation, prenez contact avec François Muller, responsable des envois de mails pour l'APDCG à l'adresse : francois.muller@outlook.com

Merci de votre collaboration